

Complément d'avis n° 2018/01-01 relatif à l'accréditation de l'Université Paris-X à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n°2018/01-01 concernant l'Université Paris-X et portant sur l'évaluation des compétences.

- Vu la note de synthèse établie par Agnès Fabre, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 16 mars 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 16 mars 2021.

La Présidente, Elisabeth CREPON